

c'est le Maître lui-même qui le proclame en répondant à Pilate, désireux de lui rendre la liberté, que le pouvoir qu'il possède de le crucifier ou de le délivrer, est une simple *permission* de son Père céleste, afin que s'accomplisse l'œuvre de la Rédemption. Aussi Jésus-Christ ne dit pas "*Non haberes potestatem super me*" mais "*adversum me* ; " (1) aussi déclare-t-il à son juge que Judas, qui l'a livré entre ses mains, est coupable d'un plus grand péché. (2) Ce *pouvoir*, du reste, Pilate le partageait avec les Pharisiens, les grands-prêtres et le prince des ténèbres lui-même, dont " l'heure était venue (3) ; " et aujourd'hui encore les méchants le partagent avec Pilate, quand Dieu les *laisse* faire le mal et persécuter l'Eglise. Qui osa jamais prétendre que le pouvoir de Pilate, des Juifs, de Satan sur la vie de Jésus, et celui des impies dans le monde sont des pouvoirs réels et légitimes ? Qui, sinon les disciples de cette école voltairienne qui, depuis un siècle, ne cesse de se moquer de Dieu et de son Christ, de l'Eglise et de ses droits, des âmes et de leurs éternelles destinées.

Il n'est donc plus besoin — on le disait naguère des compagnons de votre lâche désertion — que vous soyez frappés des foudres de l'Eglise ; de vous-mêmes vous vous arrachez violemment du sein qui a nourri votre enfance, des bras caressants d'une Mère qui fut la joie et la protection de votre jeunesse, et dont vous réclamerez, nous l'espérons du moins, les dernières consolations au jour de vos suprêmes angoisses. De vous-mêmes, si vous persistez dans vos principes anti-chrétiens, vous cessez d'être nos frères et les associés de nos luttes.

Il est temps encore cependant de rentrer au bercail. Mais une seule voie vous est ouverte, celle d'une soumission complète consacrée par un repentir sincère.

Quant à vous, chers lecteurs de la *Semaine Religieuse*, un devoir vous incombe, comme il incombe à tout catholique : rejeter loin de vous, loin de vos foyers toute feuille propre, sinon à ébranler votre foi, du moins à laisser au fond de vos âmes, le trouble et le malaise. Que ni le journal impie, ni le journal hypocrite, ni même le journal indifférent en matière de religion ne reçoive de vous un encoura-

(1) S. Jean, XIX, II.

(2) Propterea qui me tradidit tibi, majus peccatum habet. (Id.)

(3) Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum. (Luc, XXII. 53).